

2023-2026

Projet Educatif De Territoire
PROJET PEDAGOGIQUE Les Marmousets



Service Enfance et Jeunesse
LA BONNEVILLE SUR ITON
Auteure : Ascension Marin
Coordinatrice

Table des matières

INTENTION DE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE & PLAN MERCREDI	3
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE.....	3
PRESENTATION DE LA COMMUNE	3
1. Cadre géographique et historique	3
2. Cadre démographique	4
3. Cadre socioprofessionnel	5
4. Les diplômés et la formation	5
5. Son tissu associatif	6
Enjeux prioritaires du Projet Social Territorial 2022-2024.....	7
AXES D'AMELIORATION	7
.....	7
.....	7
ETAT DES LIEUX	8
LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE	9
LES STRUCTURES ENFANCE ET JEUNESSE	9
1. ALSH Les Marmousets (3-12 ans)	9
2. La Halle aux Jeunes	12
HORAIRES TEMPS SCOLAIRES.....	12
HORAIRES VACANCES.....	12
LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & FINANCIERS	13
LE GROUPE SCOLAIRE LA FORGE	13
1. L'équipe d'enseignants	13
2. Le projet d'école 2022-2023 :	13
3. L'Association des Parents d'Elèves	14
4. Les familles	14
LES LOCAUX.....	15
ANALYSE DU DIAGNOSTIC	15
LES CONTRAINTES AUXQUELLES NOUS SOMMES CONFRONTES.....	16
LES ATOUTS QUE NOUS POUVONS MOBILISER.....	16
PRESENTATION DU PROJET MERCREDI 23-26.....	18
HORAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES.....	18
PROJET PEDT 2023-2026	19
LES OBJECTIFS DU PROJET D'ECOLE	19
Objectifs	20
PLAN MERCREDI	20

EQUIPE ET FONCTIONNEMENT	22
PROJET 2023-2024	24
EVALUATION	30
Extrascolaire : les périodes de vacances	33
LES MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS.....	33
L'ACCUEIL DES ENFANTS MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP	35
LA PLACE DES FAMILLES	35
CONCLUSION	36
ANNEXES.....	37

INTENTION DE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE & PLAN MERCREDI

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. Cadre géographique et historique¹

La Bonneville sur Iton se situe à l'est de la Communauté de Communes du Pays de Conches dont elle est la deuxième ville en nombre d'habitants ainsi qu'en services et équipements.

A équidistance de Conches et d'Evreux où se trouve son principal bassin d'emploi, La Bonneville est bordée par les communes de Glisolles, Aulnay sur Iton (Communauté de Communes de Conches).

L'actuel maire de La Bonneville M. Olivier RIOULT, a été réélu pour son deuxième mandat aux élections municipales de 2020.

La ville s'est développée vers le nord avec la construction de lotissements où l'on trouve des logements individuels, mélangeant locatif et accession à la propriété.

On observe que la ville se divise en deux zones bien distinctes : le centre-ville (« la vallée ») et les nouveaux quartiers (« le plateau »).

Contrairement au reste des communes de la Communauté, La Bonneville a un passé plus industriel qu'agricole.

Aujourd'hui cette industrie a complètement disparu.

L'attractivité de La Bonneville sur Iton, grâce à sa proximité d'Evreux, lui a permis d'accroître sa démographique et par conséquent le développement de ses infrastructures scolaires et périscolaires. Aujourd'hui la commune n'attire plus les jeunes couples avec enfants. La catégorie socio-professionnelle la plus représentée est « les retraités ».

Les structures enfance et jeunesse ne sont pas utilisées à la hauteur de leurs capacités.

¹ Source : « Des Scories de Mémoire à L'Envol du Village » P. MOLKHOU, Histoire et Municipalités-2006

La Bonneville sur Iton est équipée d'une structure multi-accueil, d'un groupe scolaire publique (élémentaire et maternelle) ainsi que d'une médiathèque.

Côté sports et loisirs, on compte un gymnase, un dojo, une salle des fêtes, un petit théâtre, un stade de football, un terrain de pétanque, un terrain bicross et un skate parc. Récemment, un espace pour les seniors a été aménagé.

La Bonneville sur Iton est pourvue également d'un accueil de loisirs pour les 3-12 ans et d'un accueil pour les jeunes de 12-17 ans.

Le Domaine de La Noé a été aménagé en base de loisirs. Dans son château et dans les dépendances alentour sont organisés des séjours d'enfants ainsi que des séminaires. On peut y pratiquer du kayak, du pédalo, du poney, du tennis, du tir à l'arc...Le cadre est propice aux projets autour de la nature et de l'environnement.

2. Cadre démographique²

Aujourd'hui, on comptabilise environ 2 094 habitants. Sur le canton de Conches, elle est la deuxième en nombre d'habitants et en densité. Le solde migratoire est négatif depuis 2010 et augmente chaque année. Le taux de natalité a perdu 2 points depuis 2008. La population de La Bonneville sur Iton vieillit.

Le pourcentage de mineurs dans la population totale est de 19% dont 5% d'enfants âgés entre 2 et 10 ans et qui sont donc susceptibles d'utiliser les services municipaux ; restauration scolaire, accueils périscolaires, accueil de loisirs.

Depuis 2019, chaque année il y a une fermeture de classe de l'école primaire. En 2018 il y avait 11 classes, aujourd'hui il ne reste que 8.

Cette baisse de la population scolaire produit mécaniquement une baisse de nos effectifs de fréquentation aussi bien en périscolaire qu'en extrascolaire.

² Source : Insee

3. Cadre socioprofessionnel³

Ces dernières années, ce petit village s'est transformé en une commune périurbaine par l'arrivée de citadins qui ont fait l'acquisition de maisons individuelles et qui ont l'habitude de bénéficier de nombreux services.

Cette population a contribué au développement économique de la commune et notamment de l'activité commerciale avec les commerces de proximité situés en centre-ville et la moyenne surface située sur le plateau.

Bien que l'aspect de la commune soit plutôt rural, on n'y compte aucun agriculteur (au contraire des autres communes de la CCPC).

Les habitants de La Bonneville ont en général un profil de classe moyenne basse, avec une forte concentration d'ouvriers et, un peu moins représentés, d'employés.

Le principal bassin d'emploi, c'est Evreux.

Les principaux secteurs d'activité sont : commerce, transport et services. Depuis 2019 nous trouvons une augmentation d'emplois dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale.

Ayant une population essentiellement constituée de retraités, d'employés et d'ouvriers le revenu par habitant de La Bonneville sur Iton n'est pas très élevé (inférieur au revenu médian de la CCPC et du département). Nous constatons un départ massif des cadres supérieurs et une légère baisse des artisans et des professions intermédiaires.

La population active ayant un emploi représente 64 %, les chômeurs, retraités et étudiants sont à environ 29 %. Les chômeurs représentent 16%.

4. Les diplômés et la formation⁴

Le niveau d'études et de qualification des habitants de La Bonneville est peu élevé : à 34%, c'est le CAP/BEP qui figure en première position, suivi des « sans diplômes » avec 23%.

La commune de La Bonneville sur Iton n'est pas en zone priorité d'éducation.

Ces chiffres reflètent la répartition des catégories socioprofessionnelles qu'on trouve majoritairement dans cette commune.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont en corrélation avec les catégories socioprofessionnelles des communes ; ainsi, nous trouvons plus de diplômés de l'enseignement

³ Source : Insee

⁴ Source : Insee

supérieur dans la commune de Ferrières Haut Clocher (commune située au nord-est de la CCPC). En comparant avec le département, le CAP/BEP représente 29% et 25% pour les « sans diplômes » ce qui place la population de La Bonneville sur Iton en-dessous du niveau de formation du département de l'Eure.

5. Son tissu associatif

On peut constater qu'il existe à La Bonneville un important tissu associatif qui compte plus d'une vingtaine d'associations proposant une offre assez large mais essentiellement sportive.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	ASSOCIATIONS CULTURELLES
Badminton	Gam'Eure
CSB Basket-ball	Seniors
Association de Chasse	Anciens combattants
CSB Cyclisme	Bouquet Normand
Escalade	Compagnons de La Noë
CSB Football	Jardins de l'Iton
Gymnastique Volontaire	Secours populaire
CSB Judo-Ju Jitsu	Théâtre Clair de Lune
CSB Pétanque	Association des Parents d'Elèves
Tennis de table	Vintage Wagen
CSB Boule Lyonnaise	

A La Bonneville sur Iton, les associations sportives sont pour la plupart rattachées au CSB (Club Sportif Bonnevillois).

Si l'on dénombre une quantité importante d'associations, lorsqu'on examine attentivement leurs modalités d'inscription (notamment par rapport à l'âge), on s'aperçoit que seulement deux associations proposent des activités sportives pour les enfants à partir de 4 ans, deux autres à partir de 6 ans, et trois pour les 9-10 ans, une à partir de 16 ans. En ce qui concerne les activités culturelles, seule l'association Théâtre propose des ateliers pour les enfants à partir de 9 ans.

9 associations sportives (foot, escalade, tennis de table, judo, basket...) pour une seule culturelle.

L'offre culturelle dans la Communauté de Communes est toujours faible et essentiellement tournée vers les scolaires. Ainsi les ALSH qui souhaitent proposer des spectacles, concerts, visites de musées doivent consacrer une part très importante de leur budget au transport.

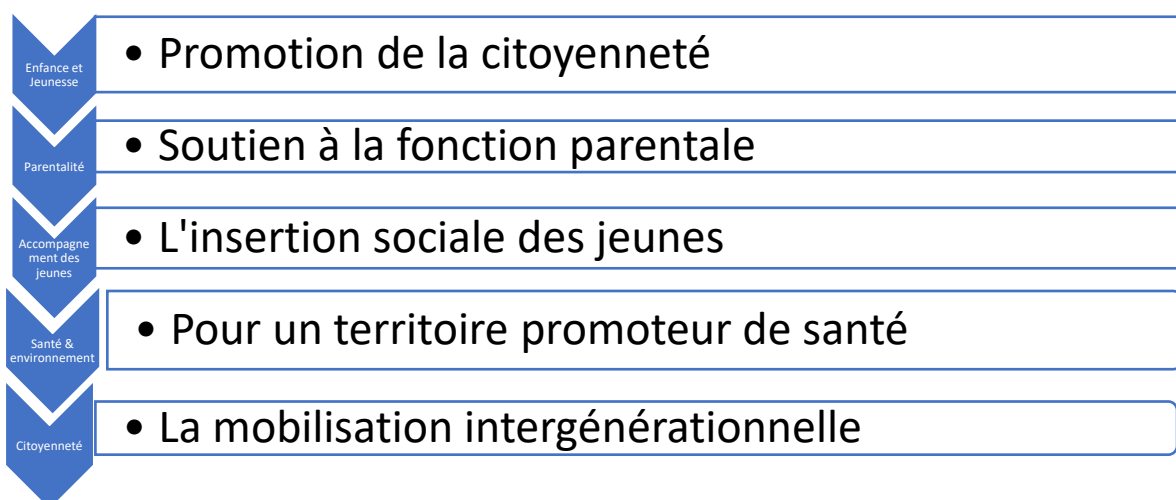
Les questionnaires que les habitants ont remplis dans le cadre du diagnostic partagé pour le nouveau Projet Social de Territoire de la CCPC 2022-2024 ne font apparaître le même constat.

Enjeux prioritaires du Projet Social Territorial 2022-2024

(Extrait du diagnostic partagé)

- L'accompagnement des jeunes (dont les jeunes invisibles) âgés de 15 à 26 ans représente un enjeu fort pour le territoire afin de limiter le décrochage scolaire, le chômage de cette catégorie de la population et son isolement en valorisant des approches collectives.
- Les situations de fragilités économiques sont importantes comme aux échelles départementales et nationales. Elles peuvent s'accompagner d'isolement. L'Espace Mailiso la concertation et la coordination des acteurs pour favoriser les démarches participatives. Il doit également pouvoir répondre à l'ensemble des habitants du territoire en développant des actions au plus près de leur bassin de vie.
- Le territoire se caractérise par une volonté forte d'engagement de ses habitants dans le bénévolat et/ou des actions de solidarité. Cela représente un potentiel énorme à activer pour développer des initiatives solidaires en réponse aux problématiques du territoire : mobilité, demande de lien social, organisation de temps de partage conviviaux,...
- Le territoire doit veiller à la co-habitation de ses différentes générations et typologies d'habitants (ruraux, péri urbains) en développant des actions autour des savoir être et "d'éducation à" (la citoyenneté, la santé, l'environnement, la confiance en soi, la capacité d'analyse, l'esprit critique,...). Il doit également pouvoir développer et promouvoir la capacité d'expression, les potentialités des personnes en faveur de l'intérêt collectif.
- Le territoire se compose majoritairement de familles avec enfants. Il doit favoriser l'épanouissement de celles-ci en développant la co-éducation et en veillant à la continuité éducative d'une part et à la réussite éducative d'autre part.

AXES D'AMELIORATION



ETAT DES LIEUX

La politique enfance et jeunesse est depuis de nombreuses années une priorité dans la commune. En 1999 un premier Contrat Temps Libre a été signé avec la CAF puis un Contrat Enfance et Jeunesse. Ces contrats nous ont permis d'être précurseurs dans la Communauté de Communes pour certaines actions en direction de l'enfance et la jeunesse.

Depuis une trentaine d'années, La Bonneville n'a pas cessé de s'équiper en infrastructures, développant les temps d'accueil : une structure d'accueil pour les jeunes, ouverte pour l'accueil périscolaire, les mercredis, les samedis et pendant les vacances, et un ALSH qui gère les accueils périscolaires, les mercredis et les vacances. Les deux structures ont leurs propres locaux. Les équipements enfance et jeunesse de La Bonneville sur Iton contribuent au maillage du territoire.

Que ce soit au niveau scolaire, périscolaire ou extrascolaire au travers des différentes associations, la municipalité a donné les moyens d'agir.

L'école élémentaire (tous les ans jusqu'à aujourd'hui) met en place des classes de découverte.

La commune a consenti des efforts budgétaires considérables pour que TOUS les enfants de CM2 puissent profiter de ces classes transplantées.

Un CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) avec la CAF est signé afin d'offrir aux familles des structures d'accueil de qualité avec du personnel formé. Le taux de formation du personnel permanent est de 100%.

La mobilité est une contrainte de notre territoire. Les transports en commun sont quasi inexistants. Pour faciliter l'accès aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes, la commune s'est dotée de deux véhicules de 9 places

Une tarification selon le quotient familial est pratiquée pour les services de restauration et d'accueil périscolaire, ainsi que pour l'ALSH.

Jusqu'en 2019, nous organisons un dispositif qui permettait aux enfants fréquentant l'ALSH les mercredis de participer également aux activités sportives et/ou culturelles que les associations de la commune proposent. Ce service n'est plus d'actualité à cause du manque de demandes et l'indisponibilité du personnel d'animation.

LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

La vocation principale du service est la mise en place d'actions et d'activités de loisirs et éducatives pour l'enfance et la jeunesse.

Dans son projet éducatif, la municipalité souhaite :

- ⇒ Offrir aux familles des structures d'accueil qui garantissent l'épanouissement physique et intellectuel de l'enfance et la jeunesse.
- ⇒ Encourager le civisme en préparant les futurs citoyens
- ⇒ Socialiser les individus en proposant aux jeunes des activités complémentaires à celles du milieu familial ou scolaire
- ⇒ Offrir aux familles un encadrement de qualité avec du personnel d'animation formé
- ⇒ Développer l'information
- ⇒ Tenir compte des besoins et de la réalité sociale, économique et géographique des familles

LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LA COMMUNE :

- I. Lutter contre les inégalités
- II. Impulser des actions innovantes et de qualité
- III. Développer l'esprit citoyen
- IV. Concevoir l'action éducative dans sa globalité

Pour l'application de son projet, la municipalité met en œuvre les moyens nécessaires au travers de son service enfance et jeunesse.

Ce service est composé de deux structures d'accueil.

LES STRUCTURES ENFANCE ET JEUNESSE

Le service Enfance & Jeunesse gère et organise une structure d'accueil de mineurs « Les Marmousets », accueil de loisirs pour les 3-12 ans, et « La Halle aux Jeunes », accueil jeunes pour les 12-17 ans.

1. ALSH Les Marmousets (3-12 ans)

L'accueil de loisirs est un accueil permanent, ouvert toute l'année sauf pendant les vacances de Noël, et qui offre plusieurs types d'accueils : périscolaire (avant, pendant et après l'école), les mercredis et les vacances scolaires. Les enfants qui le fréquentent sont essentiellement des enfants scolarisés à La Bonneville et pour les mercredis et les vacances, nous accueillons aussi les enfants de la Communauté de communes du Pays de Conches.

Voici quelques dispositifs mis en place pour le périscolaire :

- ✚ Aide aux devoirs deux soirs/semaine (lundi et jeudi) et activités de soutien scolaire (mardi et vendredi)
- ✚ Lecture d'albums par les CE2-CM2 aux maternelles
- ✚ Visite hebdomadaire à la bibliothèque avec emprunts d'ouvrages
- ✚ Participation au label Ecole Développement Durable

Voici quelques dispositifs mis en place pour l'extrascolaire :

- ✚ Edition d'un journal avec le projet et des actions de chaque session de vacances
- ✚ Organisation de mini-camps
- ✚ Sorties culturelles, théâtre, cinéma, musées...
- ✚ Barème tarifaire établi en fonction du quotient familial La Bonneville et CCPC

Les locaux sont implantés au sein du groupe scolaire LA FORGE, au centre de la ville et à proximité d'une petite forêt.

Le travail avec les enseignants est facilité par la proximité géographique. Nous sommes en contact au quotidien. Cela permet aux équipes d'animateurs et d'enseignants de suivre de près les enfants, que ce soit pour des troubles du comportement, les problèmes de discipline ou pour signaler toute évolution positive. Les enfants et les familles sont conscients de cette proximité et lorsqu'il faut recevoir les parents (si cela ne concerne pas la scolarité mais le comportement), nous le faisons conjointement.

L'ALSH a deux salles pour l'accueil des 3-6 ans avec leurs sanitaires, et partageons avec l'école: le dortoir, la salle de motricité et la cour aménagée avec des jeux.

Pour les plus grands les espaces utilisés sont les suivants :

- ✓ 3 salles d'activités pour les 7-12 ans dont une polyvalente
- ✓ 1 salle informatique
- ✓ 1 infirmerie
- ✓ 1 bureau pour la direction et 1 salle pour les animateurs
- ✓ 2 locaux pour le rangement et le stockage du matériel

L'ALSH partage avec l'école du côté élémentaire les cours dont une équipée d'une aire de jeux multisports.

Les repas sont préparés sur place par le personnel de la commune et consommés dans la salle du restaurant scolaire.

L'équipe d'animateurs permanents du service est composée de 7 salariés : 1 directrice-coordinatrice, 3 responsables de secteur (maternelle, élémentaire et ados), 3 animateurs. Ces sept agents permanents sont des fonctionnaires territoriaux employés à plein temps.

Formation de l'équipe d'animateurs permanents :

1 DEJEPS, 1 DUT Animation sociale et socio-culturelle, 2 BPJEPS LTP, 1 BAFD, 1 BAPAAT, 1 BAFA

Pour les vacances d'été, nous faisons appel à des vacataires sous Contrat d'Engagement Educatif afin de compléter les équipes de permanents. La municipalité, dans le cadre du CEJ signé avec la CAF, finance les formations BAFA pour les jeunes qui ont donné satisfaction en tant aide-animateur pendant une session d'été.

L'amplitude horaire est identique en toutes périodes, l'accueil du matin ouvre à 7h et le soir, la fermeture est à 18h30.

Les effectifs varient en fonction de la période et sont répartis de la manière suivante :

- Périscolaire matin : 25 enf // périscolaire soir : 35 enf
- Pause méridienne 140-150 enf (maternelle et élémentaire)
- Mercredis : 40-50 enf
- Petites vacances : 30-35 enf
- Vacances été : 40 (juillet) // 30 (août)

Les mercredis 57 % des enfants qui fréquentent le centre de loisirs sont des habitants des communes environnantes et plus particulièrement des villes du SIVOS GAG (Glisolles, Aulnay et Gaudreville). Ces communes n'ont pas d'accueil de loisirs sur leur territoire. Ceci est un élément dont nous avons tenu compte lors de notre réflexion pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pendant les vacances, le pourcentage des enfants habitant hors commune est de 52%

Le taux d'encadrement

Afin de garantir à un maximum de familles une possibilité d'accueil, il nous semble pertinent d'adopter les taux d'encadrement assouplis :

- Périscolaire (moins de 5h) : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans
1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans

- Péri-scolaire Mercredis (plus de 5h) : 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans
1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans
- Extrascolaire (plus de 5h) : 1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans
1 adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans

2. La Halle aux Jeunes

Est un accueil pour les 12-17 ans, met en place des loisirs et des vacances pour les jeunes, s'appuyant sur des dispositifs d'autofinancement afin que les prix ne soient pas un frein à l'accès aux loisirs. Les actions qui sont mises en place pour financer les projets « loisirs et vacances jeunes » leur permettent d'acquérir le sens des responsabilités et une certaine autonomie.

Cette structure accueille les mercredis, les vendredis et samedis et pendant les vacances :

HORAIRES TEMPS SCOLAIRES	HORAIRES VACANCES
A partir de septembre 2022	A partir de septembre 2022
<p>MERCREDI 14h00-19h00</p> <p>VENDREDI 17h30-20h00 (Un vendredi/trimestre: Soirée à thème)</p> <p>SAMEDI 14h00-20h00</p>	<p>Du LUNDI au VENDREDI : 10h00-19h00 Repas possible à la Halle : 12h00-14h00 (vac. Print. et été)</p> <p>En PLUS* Veillée du vendredi : 19h00-21h00</p> <p>SAMEDI FERMÉ</p>

La mission locale avait une permanence dans nos locaux les jeudis de 9h-12 et de 13h-17h. Depuis son arrêt à cause de la pandémie en 2020, elle n'a pas repris.

La population des ados est très difficile à fidéliser. Cette structure connaît depuis des années une fréquentation en « dents de scie » avec un renouvellement du public tous les trois ans.

À la suite d'une période « creuse », il avait été mené un travail de réflexion avec la responsable de la structure afin de redonner un nouveau souffle au projet. Le dynamisme que nous attendions ne s'est jamais concrétisé car le départ consécutif de l'animatrice et de la responsable de la structure nous a contraint à fermer la structure pendant trois mois jusqu'à l'embauche de personnels. Depuis septembre 2022, nous avons deux nouveaux collègues qui sont chargés de recommencer tout de zéro.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

Sont la SDJES et des relations de partenariat ont été formalisées avec MAILISO de Conches.

Avec le Groupe Scolaire LA FORGE, des liens étroits se sont tissés depuis des années avec les enseignants que nous côtoyons tous les jours, assurant la continuité de la journée/enfant pour un meilleur suivi famille-école.

Pour le côté financier, ce sont la CAF et la Communauté de Communes.

LE GROUPE SCOLAIRE LA FORGE

Le groupe scolaire compte 189, répartis comme il suit :

3 classes cycle 1, 3 classes cycle 2, 2 classes cycle 3 soit 8 classes contre 10 lors de précédent PEDT.

La baisse du nombre d'enfants se poursuit, les inscriptions pour la rentrée 2023 ne présument pas d'une augmentation significative. Mais cette année, le départ d'un enseignant en retraite ne va pas une fois encore se traduire en une fermeture de classe.

1. L'équipe d'enseignants

Est une équipe stable. Sur les dix enseignants uniquement trois sont arrivés depuis un ou deux ans. Le reste de l'équipe enseigne depuis plus d'une dizaine d'années dans cette école. La directrice en fait partie. Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sont au nombre de quatre et leur stabilité dans l'équipe éducative est équivalente à celle des enseignants.

2. Le projet d'école 2022-2023 :

Ces fiches action ont été élaborées :

1. Résolution de problèmes, le vocabulaire, la lecture, l'estime de soi et l'ambition
Objectif : réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales
2. Parcours culturel
Objectifs : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible
Améliorer le maillage du territoire, en ciblant notamment les zones rurales

3. Le sport à l'école

Labellisation de l'école à Génération 2024 avec l'USEP. Participation de toutes les classes (de la PS au CM2) : semaine handisport rencontre avec des sportifs de haut niveau pour le cycle 2 et le cycle 3

4. Le climat à l'école : les éco-délégués

Objectif : Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École.

3. L'Association des Parents d'Elèves

L'association est très impliquée dans la vie de l'école. Elle arrive à obtenir chaque année le nombre nécessaire de représentants par classe et ceux qui s'y engagent le font avec un grand investissement.

Cette association est un véritable partenaire de l'école. Ses membres ne se contentent pas uniquement de participer aux conseils d'école mais mettent également en place des actions et animations afin de récolter des fonds pour agrémenter les projets d'école.

4. Les familles

74% d'élèves mangent au restaurant scolaire.

L'accueil du matin est fréquenté par 13 % du total de la population scolaire et le soir 18%.

Actuellement, un petit nombre d'enfants bénéficient de l'aide aux devoirs. Ce sont principalement des enfants dont les parents quittent tard le travail ou à la demande des enseignants pour qu'ils soient mieux suivis.

23% enfants qui fréquentent la structure en périscolaire ont une famille ou monoparentale. Le mercredi, le pourcentage de familles monoparentales est de 9%. Pendant les grandes vacances, 91% des enfants présents vivent avec deux adultes et les deux parents travaillent. Aux petites vacances, le pourcentage d'enfants présents qui vivent avec deux parents est de 89%. La baisse des effectifs pendant les vacances scolaires s'explique par la baisse de la population infantile dans la commune mais aussi par le nombre important de familles recomposées qui alternent la garde des enfants en vacances.

Le pourcentage d'enfants fréquentant l'établissement scolaire de La Bonneville et qui habitent une autre commune est de 9%.

LES LOCAUX

Les locaux et espaces disponibles dans la commune sont en nombre suffisant par rapport à la population scolaire. Les différents lieux sont répertoriés de la manière suivante :

1. Lieux adaptés au public 3-6 ans

Le centre de loisirs dispose de deux salles entièrement équipées avec du mobilier, coins jeux et sanitaires. La capacité d'accueil des salles est d'environ 25 enfants.

2. Lieux adaptés au public 7-12 ans

Le centre de loisirs dispose de 4 salles d'activités qui peuvent être aménagées en fonction des ateliers. Pour trois, la capacité d'accueil est d'environ une vingtaine d'enfants et pour l'autre de 10 à 12 enfants.

Nos locaux sont adaptés et en nombre suffisant.

3. Lieux communaux

Le complexe sportif, avec un gymnase équipé pour la pratique de sports collectifs, tennis de table et escalade. Trois salles dont un dojo sont aussi utilisées pour les activités sportives.

Il n'y a pas de convention de mise à disposition des locaux. Tous les locaux utilisés sont des locaux municipaux.

Concernant les surfaces des bâtiments :

Bâtiment	Surface
Halle aux jeunes	188 m ²
Centre de loisirs	388 m ²

ANALYSE DU DIAGNOSTIC

La Bonneville sur Iton offre un cadre de vie plutôt agréable : nous disposons de services, de commerces et d'un tissu associatif qui permet aux habitants de pratiquer des loisirs bien que l'offre soit limitée.

Le taux de chômage des de 16%, la plupart des familles bonnevilloises sont employées dans le commerce, le transport ou les services et ont un revenu moyen en accord avec leur niveau de formation qui n'est pas très élevé (CAP/BEP).

La commune est dotée d'écoles et de structures d'accueil dédiées à l'enfance et à la jeunesse, pratiquant une politique de mixité sociale.

L'école primaire réunit les conditions humaines et matérielles en théorie nécessaires à la réussite scolaire des élèves (classes à petit effectif, enseignants expérimentés, bon équipement en locaux et infrastructures, moyens financiers pour la mise en place de projets d'école, personnel d'encadrement formé).

Au regard de ce constat, sachant que les inégalités apparaissent dès la première rentrée scolaire car l'accès au langage et à l'écriture n'est pas le même chez les enfants dont les parents sont chefs d'entreprise et ceux dont les parents sont ouvriers, il serait pertinent de tout mettre en œuvre pour relever le socle du capital culturel pour tous les enfants.

Prendre l'enfant dans sa globalité c'est : tenir compte de sa vie à l'école, pendant les temps de loisirs ou encore à la maison.

LES CONTRAINTES AUXQUELLES NOUS SOMMES CONFRONTES

- La mobilité : les déplacements en groupe peuvent être rédhibitoires ;
- Le turnover dans l'équipe d'animation ainsi que le manque de candidatures sérieuses ;
- Le manque d'engagement et de civisme des familles : l'irrégularité de la fréquentation devient problématique lorsque pour l'année 2022, nous avons 231,5 journées/enfant d'absences facturées ! Puisqu'elles sont facturées, la raison de ces absences ne sont pas causées par les problèmes financiers, mais par l'incapacité des parents à anticiper et à s'organiser et à tenir ses engagements quitte à refuser les propositions qui arrivent après.

Nous trouvons le même problème pour la restauration scolaire. En 2022, 1032 repas ont été préparés pour rien !

LES ATOUTS QUE NOUS POUVONS MOBILISER

- ✓ L'engagement des élus dans la politique enfance et jeunesse ;
- ✓ La stabilité de l'équipe d'enseignants avec qui nous d'excellentes relations ;
- ✓ L'équipe d'animation qui possède une bonne formation et une solide expérience. Bien que l'équipe ait beaucoup changée ces dernières années, les piliers sont là depuis longtemps. Cette longévité procure au service une connaissance éclairée des familles.
- ✓ Avoir en mémoire les antécédents de la structure et l'historique de nos actions nous autorise une certaine anticipation et un renouvellement certain de nos animations ;

- ✓ Les services municipaux et notamment la restauration scolaire et la médiathèque avec qui nous travaillons en coopération pour offrir toujours un meilleur service ;
- ✓ Nous disposons de conditions matérielles excellentes avec un bon équipement.
- ✓ Les associations sportives et culturelles de la commune.

LE BILAN* ...EN QUELQUES MOTS

Le bilan de ces trois années est très positif. Nous avons fidélisé les familles et le nombre d'inscriptions a augmenté. Notre moyenne est de 50 enf/mercredi est la plus élevée de toutes les périodes y compris l'été.

Le nombre de familles concernées par l'accueil de tous les mercredis est de 45 (tous les mercredis/régulièrement) et 24 familles occasionnelles.

La régularité de la fréquentation est excellente ce qui nous permet de mettre en place des projets de qualité et qui ont un impact certain sur le public accueilli.

La typologie familiale qui fréquente l'ALSH Les Marmousets, est :

Une famille de deux parents qui travaillent dans un cadre d'emploi « professions intermédiaires » avec un quotient familial supérieur à 1400€. Cette famille n'habite pas à La Bonneville et a deux enfants.

Ce sont des familles qui ont suffisamment de moyens pour partir en vacances et faire pratiquer des activités extrascolaires à leurs enfants.

Ces familles transmettent une « bonne volonté culturelle ». Ils inculquent l'importance de l'école à leurs enfants. Ils incitent leurs enfants à aimer l'école et à bien travailler pour réussir.

Les familles ci-dessus décrites optent pour un style d'éducation démocratique. Leurs enfants ont confiance en eux, ils sont capables de prendre des initiatives et ont le sens des responsabilités.

C'est dans une optique éducative qu'ils choisissent un accueil collectif comme mode de garde. Ils estiment important la socialisation et l'autonomisation de leurs enfants et souhaitent qu'ils acquièrent des connaissances, pratiquent des activités physiques et participent aux sorties et loisirs.

Le taux de satisfaction des familles concernant l'ALSH Les Marmousets est de 99% (66% satisfaits et 33% plutôt satisfaits).

La totalité des familles trouvent que les activités que nous avons mis en place sont originales et variées. 100% des familles estiment que leurs enfants ont acquis de connaissances.

Les enfants sont contents de fréquenter l'accueil de loisirs. La présence régulière donne aux enfants un sentiment d'appartenance qui leur apporte confiance et sécurité. Toutefois, quelques maternelles pleurent car ils ne veulent pas faire la sieste ou parce qu'ils viennent de manière très irrégulière.

En majorité, les familles estiment que le nombre de sorties réalisées est suffisant, elles sont adaptées et en lien avec le projet. La participation financière demandé est modérée et ne représente pas un frein.

A 70% les familles dont les enfants fréquentent notre structure trouvent que les tarifs que nous appliquons pour l'accueil est raisonnable compte tenu des prestations.

Uniquement 30% des familles pensent pouvoir s'investir occasionnellement dans la vie de l'accueil de loisirs.

PRESENTATION DU PROJET MERCREDI 23-26

Le projet présenté ci-dessous découle du diagnostic et de l'évaluation du précédent PEDT. Il émane aussi de la réflexion de l'équipe d'animation par rapport aux observations de ces deux dernières années. Il sera présenté pour approbation au comité de pilotage.

Le comité de pilotage sera composé de : 2 élus, 2 parents (1 commune et 1 CCPC), 2 enfants, 2 animateurs. Seront invités également nos partenaires : la directrice de l'école, bibliothécaire, responsable restauration ainsi que les représentants institutionnels de SDJES, IEN et CAF. Ce comité se réunira deux fois chaque année scolaire.

Les objectifs du COPIL :

- ✓ Faire des propositions
- ✓ Suivre la mise en œuvre : validation des axes de travail
- ✓ Valider les indicateurs de suivi
- ✓ Evaluer
- ✓ Déterminer les objectifs pour l'année suivante.

HORAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

L'école met en place les Activités Pédagogiques Complémentaires de 11h30 à 12h00, 2 fois par semaine. La journée de mercredi est libérée.

MATERNELLE	L M J V		ELEMENTAIRE	L M J V	
7h00-8h30	Accueil matin	1h30	7h00-8h30	Accueil matin	1h30
8h30-11h30	Cours	3h	8h30-11h30	Cours	3h
11h30-12h30	Repas	1h	11h30-12h30	Ateliers libres	1h
12h30-13h30	Sieste/ temps repos	1h	12h30-13h30	Repas	1h
13h30-16h30	Cours	3h	13h30-16h30	Cours	3h
16h30-18h30	Accueil soir	2h	16h30-18h30	Accueil soir	2h
7h00-18h30	MERCREDIS				11h30

A la suite de l'expérimentation menée sur l'aménagement des rythmes scolaires pendant les années 2013 à 2018, nous avons constaté que l'organisation retenue, pour le temps de la pause méridienne, produisait une amélioration du comportement des élèves au retour en classe. Cette organisation a été conservé : sieste et temps calme pour les maternelles et deux services pour la

restauration. Les maternelles arrivent et avec un léger décalage, entrent les CP-CE. Les CM arrivent quand les autres sortent.

Après le repas les élèves de maternelle sont séparés en petits groupes. Les enfants de petite section vont au dortoir pour la sieste. Les enfants de moyenne et grande section vont dans différentes salles pour un temps de repos.

Pour les élèves de l'école élémentaire, les activités proposées sont libres et variées. Les enfants ont la possibilité de jouer, de créer ou de « buller ».

PROJET PEDT 2023-2026

La finalité de ce PEdT est de concevoir l'action éducative dans sa globalité et notamment entre l'école et l'accueil de loisirs pour soutenir et renforcer les acquis scolaires et pratiquer avec les enfants une pédagogie complémentaire de celle de l'école.

LES OBJECTIFS DU PROJET D'ECOLE

- **Obtenir la « Labellisation Génération 2024 : USEP »**
- **Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales**
- **Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible**
- **Améliorer le maillage de territoire en ciblant notamment les zones rurales**
- **Associer les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école**

Partant du constat qui a été établi à la suite des bilans et à l'évaluation de l'antérieur PEDT, l'équipe d'animation, avec les enfants qui fréquentent l'accueil du mercredi, souhaitent explorer les différents domaines ci-dessous exposés pendant les trois ans du nouveau PEDT.

Pour la complémentarité avec l'école et la diversité, nos objectifs sont ci-dessous développés :

Objectifs

PLAN MERCREDI

Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

I. Consolider l'estime de soi et cultiver l'ambition des enfants

- Laisser le choix
- Encourager
- Féliciter
- Valoriser
- Respecter leur rythme
- Accompagner
- Se monter exigeant

OBJECTIF
TRANSVERSAL

II. Développer les différents types de langage

- Enrichir le vocabulaire
- Soutenir l'expression orale
- Découvrir des langues étrangères
- S'initier à la langue des signes
- Explorer d'autres formes d'expression : corporelle, artistique...

III. Ouvrir l'esprit au monde qui nous entoure

- Repérer la situation géographique (pays, continents)
- Être capable d'identifier la langue, le drapeau
- Se familiariser avec les traditions (jeux, sports, costumes, danses folkloriques...)
- Cuisiner et déguster de plats typiques
- Voir le climat, type de végétation et animaux emblématiques
- Identifier le mode de gouvernance
- Comparer le système scolaire
- Faire constat de la place de l'enfant et du respect des droits
- Identifier les différentes origines des membres du groupe
- S'appuyer sur les origines des membres du groupe pour valoriser les traditions familiales

« Labellisation Génération 2024 : USEP »

- IV. Préserver « un esprit sain dans un corps sain »
- Prendre conscience et entretenir son capital santé
 - Pratiquer des activités permettant d'améliorer la condition physique et mentale
 - Encourager la mobilité douce
 - Découvrir des jeux sportifs et des sports nouveaux
 - Se familiariser avec les pratiques sportives inclusives

Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible

- V. Enrichir la culture scientifique
- Appliquer la méthode scientifique
 - Contribuer à la diffusion de la culture scientifique et technique
 - Former les animateurs permanents et prévoir des interventions spécialisées
 - Développer des compétences pour la résolution de problèmes
- VI. Renforcer la pratique artistique
- Découvrir des artistes et des techniques : présenter des œuvres phares, travailler l'œuvre avec différentes techniques, présenter les artistes et leurs particularités, expérimenter différentes techniques et supports.
 - Explorer la peinture, la sculpture, le théâtre, la musique, le cinéma, l'écriture, dessin...
 - Identifier différents types de musique, les instruments, les compositeurs...
 - Permettre la rencontre avec des artistes en résidence
 - Identifier des métiers d'art : souffleur/euse de verre, maroquinier/ère, illustrateur/ice
 - Remarquer les métiers du spectacle : artistes, techniciens, costumier, effets spéciaux...
 - Faire intervenir la MJC Evreux pour chant chorale
 - Participer aux animations et expositions de la bibliothèque de La Bonneville sur Iton
 - Rencontrer auteurs et illustrateurs
 - Intervention de l'association de Théâtre Clair de Lune-La Bonneville sur Iton ateliers théâtre.
 - Réaliser un court-métrage : écriture script, préparation décors et mise en scène, filmer, monter...
 - Fréquenter des lieux culturels : musées, théâtre, cinéma, expositions...
 - Assister à des concerts, spectacles musicaux...

EQUIPE ET FONCTIONNEMENT

⇒ Encadrement : 7 agents de la fonction publique territoriale et travaillant à temps complet.

Des compétences spécifiques au niveau sportif et culturel en plus de l'expérience dans l'animation sont définies dans le profil de postes.

Diplômés à 100% : 1 DEJEPS, 1 DEJEPS, 1 DUT Animation sociale et socio-culturelle, 2 BPJEPS LTP, 1 BAFD, 1 BAPAAT, 1 BAFA

⇒ Mise en place d'activités en lien avec le projet d'école

⇒ Temps de travail et de formation sur les méthodes actives.

⇒ Plan de formation continue annuel : formations proposées par la DJES 27 et catalogue CNFPT

⇒ Mise en place d'outils et des rituels.

⇒ Bilan enfants et animateurs.

LES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL : mercredis & périscolaire

Les activités du mercredi

Périscolaire Mercredis : accueil à la journée et à la demi-journée (matin ou après-midi sans repas).

7h00-8h30	Accueil matin
8h30-12h00	Activités selon projet
12h00-14h00	Repas-Temps calme
14h00-17h10	Activités selon projet
17h10-17h30	Activités libres pour départ échelonné
18h10-18h30	Activités libres pour départ échelonné

La journée du mercredi a la même typologie que celle des vacances, alternant les temps d'activité et les temps calmes.

La Réforme des Rythmes Scolaires a eu une incidence indéniable sur l'organisation de cette journée. Elle est aujourd'hui considérée comme un temps périscolaire. Néanmoins, par rapport à notre historique et aux intentions éducatives que nous souhaitons véhiculer, l'équipe

pédagogique a estimé, que nous devons l'envisager dans notre nouvelle organisation, plus proche d'une journée/vacances que d'un temps périscolaire.

Les activités qui seront proposées varient selon les projets, toutefois on trouvera régulièrement :

- ⇒ Les jeux de cohésion, coopération
- ⇒ Des parcours de motricité,
- ⇒ Jeux sportifs,
- ⇒ Des grands jeux,

Des sorties et/ou des interventions extérieures seront organisées afin d'approfondir ou de clarifier les sujets abordés dans les différents ateliers.

Notre fonctionnement est adapté après les bilans et modifié en fonction de l'évaluation annuelle.

Après avoir essayé un fonctionnement par ateliers au choix en alternance et tranche d'âge élargie (4-7 ans et 8-11 ans) nous avons opté par la mise en place d'un projet qui peut se décliner pendant toute l'année scolaire ou bien des projets par période⁵ et au sein de chaque groupe d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans).

Alors, en fonction des envies des enfants et des besoins des observés par les animateurs, nous décidons de manière collégiale les objectifs que chaque groupe d'âge abordera. Ainsi toutes les possibilités sont ouvertes et toutes les combinaisons sont possibles.

Par exemple, les mercredis 2021-2022 : les maternelles ont fait le tour du monde et pratiqué des expériences scientifiques. En élémentaire, c'est sur l'expression écrite et orale que nous avons mis « l'accent ». Comprendre et jouer avec les mots. Créer une pièce de théâtre puis...la jouer !

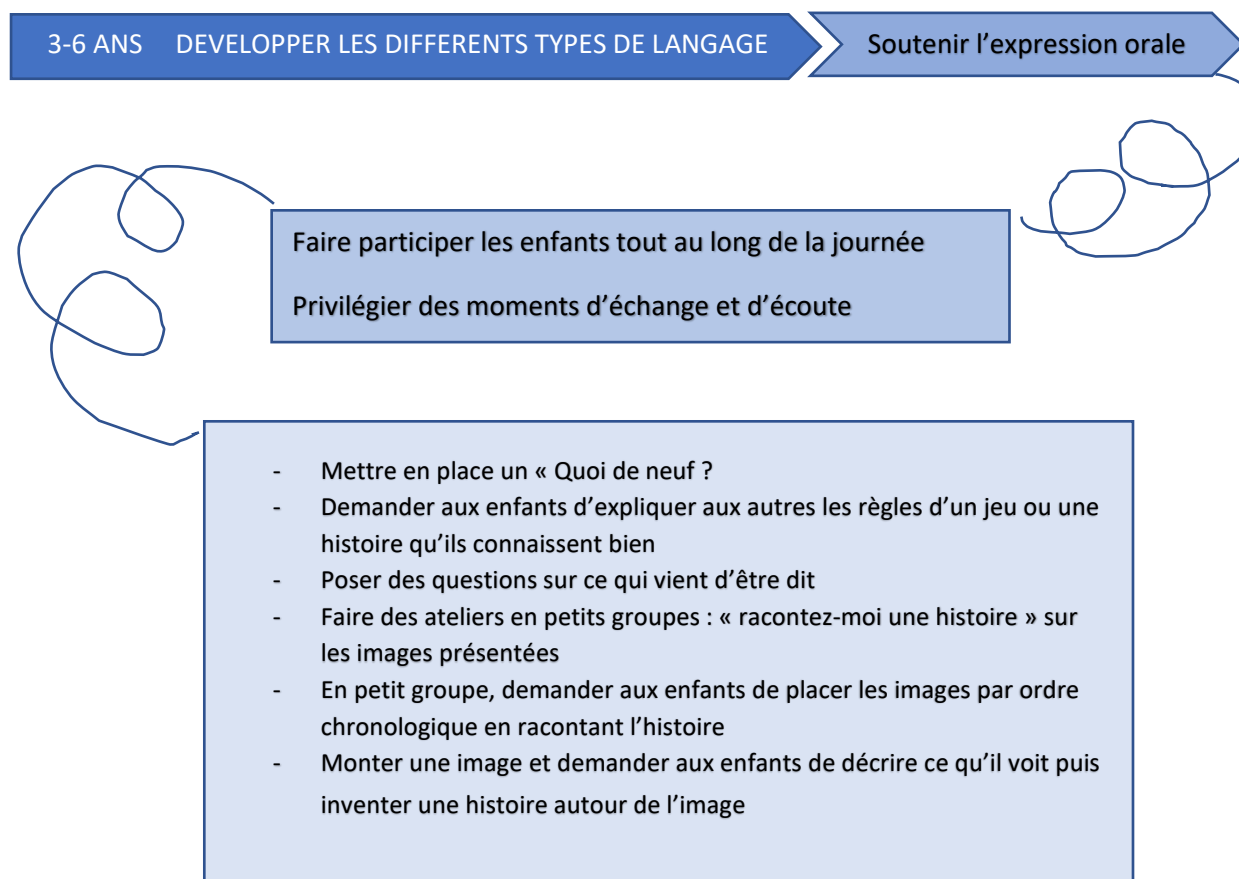
Pour les mercredis 2022-2023, tous les groupes ont abordé les principales étapes de l'Histoire. Du BIG BANG à nos jours : création de l'univers, apparition de la vie, les dinosaures, la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Age, la Renaissance, la Révolution française, l'Epoque Contemporaine et la place de la femme.

⁵ Laps de temps entre deux sessions de vacances

Pour l'année scolaire 2023-2024, qui étrenne le nouveau Plan Mercredis, les actions retenues sont :

2023-2024	Maternelles PS-GS	Moyens CP CE	Grands CM
Septembre à janvier	Développer les différents types de langage.	Enrichir la culture scientifique	Enrichir la culture scientifique
Février à juillet	« Un esprit sain dans un corps sain »	« Un esprit sain dans un corps sain »	« Un esprit sain dans un corps sain »

PROJET 2023-2024



- S'exprimer avec des mots précis et soutenus
- Utiliser un vocabulaire descriptif et imagé
- Travailler le vocabulaire spécifique à un thème ou à un environnement
- Utiliser des synonymes à foison

- S'exprimer avec un langage adapté mais non infantilisant
- Apprendre des comptines, chansons, poésies
- Mettre en place des ateliers thématiques : les animaux de la ferme, de la forêt, de la montagne...les saisons, les fêtes et traditions...
- Utiliser des supports visuels pour associer une image à un mot
- Illustrer des poésies et des histoires
- Créer un imagier avec les mots du thème abordé et relier le mot avec l'image
- Créer un imagier avec des synonymes et relier les mots à l'image
- Lire des histoires adaptées au thème traité

- Distinguer les sonorités propres à différentes langues
- Différencier les gestes
- Mettre en valeur les langues parlées dans les foyers des enfants : anglais, portugais, espagnol, arabe, turc...
- Penser en images

- Mise en place d'un atelier d'écoute et d'identification
- Apprendre des comptines et chansons en langue étrangère
- Jouer en donnant les consignes dans une langue étrangère
- Introduire du vocabulaire en langue étrangère selon des thèmes
- Associer un mot prononcé à une image
- Faire participer des parents ou des intervenants pour les langues parlées aux foyers
- Apprendre les bases avec un intervenant maîtrisant la LSF
- Echanger avec des enfants malentendants
- Introduire l'alphabet et le vocabulaire usuel
- Reciter et/ou chanter en signant

3-6 ANS DEVELOPPER LES DIFFERENTS TYPES DE LANGAGE

Explorer d'autres formes d'expression : corporelle, artistique...

- Identifier les différentes formes de communiquer
- Parvenir à exprimer ses émotions

- Mettre en place des ateliers « musiquart » : peindre en écoutant de la musique
- Faire des ateliers d'expression corporelle : se déplacer comme un...
- Pratiquer de la danse, des postures de yoga
- Jeu de mime, chef d'orchestre
- Jeu du miroir, jeux de rôles
- Jeu des expressions, des émotions
- Jouer des saynètes de théâtre

7-11 ANS ENRICHIR LA CULTURE SCIENTIFIQUE

Appliquer la méthode scientifique

- Mettre en place des ateliers d'expérimentation
- Utiliser la démarche d'investigation

- Faire des expériences en chimie, physique, magnétisme, électricité, liquides-fluides
- Pratiquer une expérience, observer le résultat, tirer une conclusion
- Ateliers : l'air chaud-froid, le détergent qui étale, l'écriture magique, la patate électrique, bouteille magnétique sensorielle, fabriquer une boussole, la fontaine de couleurs, la tour de couleurs, la spirale infernale, encre magique disparition insolite
- Fabriquer un volcan, un nuage, neige artificielle...
- Confectionner un carnet d'expériences avec les explications

- Assister à des expositions et fêtes scientifiques
- Visiter des musées, Cité des sciences et autres...
- Visionner des émissions scientifiques

- Visiter et/ou participer à des événements du style « ramène ta science », fête de la science (quand cela se déroule le mercredi)
- Visiter des expositions thématiques à la Cité des sciences ainsi que l'expo permanente de la cité des enfants.
- Visiter le Palais de la Découverte
- Museum d'Histoire Naturelle
- Fablabs, ...
- Chercher les émissions de « C'est pas sorcier » relatives au sujet abordé

- Etablir un plan de formation pour les animateurs permanents
- Envisager des stages sur des thèmes spécifiques

- Inscription des agents aux formations selon le thème souhaité
- Solliciter L'atelier CANOPé pour les ressources pédagogiques, les formations et le prêt de matériel.
- Planifier des interventions de la Maison de l'Enfant et des Découvertes-La manufacture, L'atelier CANOPé
- Envisager des stages robotique, mécanique, électricité, astronomie
- Mettre en place des ateliers d'informatique
- Proposer des ateliers LEGO techniques, engrenages ...

- Identifier les étapes pour la résolution des problèmes
- Collaborer pour trouver les solutions
- Travailler le raisonnement et la logique

- Lancer des défis à relever en groupe (simples et complexes)
- Proposer différents types de problèmes : avec et sans calculs, raisonnement, logique..
- Utiliser la manipulation d'objets
- Trouver des réponses aux énigmes
- Craquer les codes
- Jouer aux détectives
- Survivre sur une île déserte

- Comprendre le fonctionnement du corps humain
- Assimiler les règles d'hygiène et sécurité

- Réviser la fonction digestive, la circulation sanguine, les articulations...
- Faire des ateliers sur l'alimentation équilibré
- Enoncer les règles toujours avant de commencer une activité physique
- Varier le type d'activités physiques et les adapter pour qu'elles soient accessibles à tous les enfants
- Réfléchir ensemble aux règles de sécurité, les écrire pour mieux les assimiler

3-11 ANS PRESERVER « UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN »

Améliorer la condition physique et mentale des enfants

- Développer les dispositifs pour une pratique quotidienne d'activités physiques

- Mise en place le matin des jeux de cohésion sportifs
- Organiser des ateliers des sports collectifs et individuels
- Prévoir des activités physiques adaptés à tous
- S'équiper en matériel sportif à utiliser en autonomie pendant les temps libres
- Programmer des tournois pour les sports collectifs
- Planifier des stages sportifs avec les associations de la commune
- Initier à l'escalade
- Proposer des stages sportifs pour des sports pas pratiqués dans la commune

3-11 ANS PRESERVER « UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN »

Encourager la mobilité douce

- Organiser des évènements de sensibilisation
- Garantir une bonne préparation pour les déplacements

- Planifier régulièrement des déplacements : à pied et à vélo
- Inculquer les règles pour les déplacements en passant un permis
- Programmer des journées « tout ce qui roule sans moteur »
- Fabriquer des « caisses à savon » avec les jeunes de la Halle
- Mettre sur pied une compétition de trottinettes
- Organiser avec les enfants présents les mercredis un concours pour inciter les enfants de La Bonneville à se rendre sans voiture à l'école
- Aménager des ateliers pour maîtriser le maniement du vélo, trottinette...
- Faire intervenir le club cycliste de la commune pour encadrer un atelier

3-11 ANS PRESERVER « UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN »

Découvrir des jeux sportifs et des nouveaux sports

- Adhésion et demande prêt matériel UFOLEP 27
- Organiser des compétitions inter-structures

- Déterminer avec les autres structures, les sports à préparer pour la compétition
- S'équiper et matériel, faire appel à un intervenant sportifs le cas échéant
- Instituer des entrainements pour préparer la compétition
- Assister aux rencontres inter-structures

- Pratiquer des activités « handisportives »
- Organiser des rencontres avec des associations handisport

- Rencontrer des sportifs porteurs de handicap
- Mettre les enfants « en situation de handicap » pour pratiquer une activité sportive, ex ; basket en fauteuil roulant
- Adapter des jeux sportifs traditionnels à la situation de handicap
- Réaliser des ateliers de Le Boccia (sport paralympique)

Des sorties en rapport avec les actions menées se doit d'être prévue et le projet sera finalisé par l'organisation d'un évènement proposé à tous : exposition, spectacle, dégustation, document qui présentera le projet aux autres enfants et aux familles.

Les ateliers pour le projet du groupe se dérouleront le matin. L'après-midi seront installés des ateliers permanents et libres choisis par les enfants.

EVALUATION

CRITERES	INDICATEURS
<i>Comportement</i>	Pendant les animations : Concentré, dispersé, intéressé, créatif, collaboratif...
<i>Les productions</i>	Pendant les ateliers et les temps libres : Qualité, quantité, diversité, originalité...
<i>Les sorties</i>	En lien avec les objectifs abordés : Quantité, fréquence, diversité, intérêt
<i>Transmission de données</i>	Acquisition de connaissances, méthodes pédagogiques, réutilisation des connaissances
<i>Mixité</i>	Pendant les temps d'activité et de vie collective : Parité, brassage, collaboration...
<i>Participation</i>	Pendant les temps d'animation : S'exprime, est pertinent, reste indifférent
<i>Valorisation des productions</i>	Diffusion de l'information, multiplicité des canaux, affichage
OUTILS DE MESURE	Thermomètre, tableau météo, affichage des productions, questionnaires familles et enfants, bilans enfants, jeux, grands jeux et rallyes, tableau de comportement, tableaux des tâches vie collective, tableau choix ateliers, focus sur les incidents dans les groupes...

Les activités PERISCOLAIRES

Matin, midi et soir

Périscolaire : accueil matin, midi (pause méridienne) et soir- lundi, mardi, jeudi, vendredi

7h00-8h30	Accueil matin	
11h30-13h30 Pause Méridienne	Repas-Temps calme Activités- Repas	Maternelles Elémentaires
16h30-18h30	Accueil soir-créneaux départ : 17h10-17h30 et 18h10-18h30	

Les activités proposées pendant l'accueil du matin

- ⇒ Jeux de construction
- ⇒ Jeux de société
- ⇒ Lecture
- ⇒ Dessins
- ⇒ Puzzles
- ⇒ Jeux symboliques (maternelles)
- ⇒ Réveil sportif (vendredi) : danse

Les activités proposées pendant la pause méridienne

- ⇒ Jeux sportifs (matches football ou basket, tournois ping-pong) ;
- ⇒ Ecoute musicale, danse ;
- ⇒ Jeux de société ;
- ⇒ Jeux de cour (marelle, échasses, corde à sauter) ;
- ⇒ Lecture ;
- ⇒ Artistiques et créatives ;
- ⇒ Jeux symboliques ;
- ⇒ Jeux de construction...

Le soir, après l'école ;

Les enfants qui le souhaitent pourront disposer d'une salle ainsi que des dictionnaires et internet pour leur travail scolaire. Nous offrons aux familles la possibilité de les inscrire à « l'aide aux devoirs ». Cette activité est encadrée par des adultes, les lundis et les jeudis.

Deux créneaux sont aménagés pour les départs des enfants : 17h10-17h30 et 18h10-18h30. Depuis que ces créneaux ont été mis en place, nous avons la possibilité de proposer des activités encadrées pour les enfants qui partent au deuxième créneau.

Activités organisées en 2022-2023 :

LUNDI Lecture d'albums	MARDI Activités manuelles
JEUDI Jeux de société	VENDREDI Calligraphie et informatique
LUNDI ET JEUDI Aide aux devoirs encadré	Lecture d'albums aux maternelles, 1 jeudi/2 Visite à la Médiathèque, 1 mardi/2

Pour la rentrée 2023-2024, quelques changements vont être apportées :

Sur les cinq animateurs présents à l'accueil du soir, deux, encadreront des ateliers spécifiques et trois, encadreront les activités libres.

Tous les soirs, entre les périodes de vacances, deux ateliers encadrés seront mis en place :

De novembre à décembre 2023

LUNDI De fil en aiguille (motricité fine)	MARDI Jeux d'échecs et de stratégie Yoga & expression corporelle
JEUDI Jeux de collectifs	VENDREDI Le petit journaliste Expression théâtrale
LUNDI ET JEUDI Aide aux devoirs encadré	Ateliers pour les maternelles et les élémentaires. De 17h à 17h45

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs et leurs familles auront l'information pour les ateliers au fur et à mesure.

Les enfants qui souhaitent participer, devront s'inscrire et s'engager pour la période déterminée. Ils auront néanmoins une « période d'essai » pendant laquelle ils pourront changer d'avis.

Au moment de l'inscription, les enfants formuleront trois vœux.

Les groupes ateliers seront composés par un petit nombre d'enfants en mélangeant maternelles et élémentaires.

Ces activités se dérouleront entre 17h00 et 17h45 afin de permettre le rangement du matériel et que tout soit en ordre à 18h00.

Le type d'activités qui seront proposées :

Robotique, informatique, art plastique, expériences scientifiques, yoga, bibliothèque, création d'histoires, couture, broderie, tricot, tissage...

L'information aux familles sera transmise à la rentrée 2023-2024, les inscriptions auront lieu en septembre et octobre.

Le démarrage des ateliers se déroulera après les vacances d'automne.

Extrascolaire : les périodes de vacances

Pendant les périodes de vacances, que ce soit aux petites ou grandes sessions, nous développons plus particulièrement les objectifs qui ne demandent pas une présence régulière pour rentrer dans le projet car depuis quelques années, la fréquentation est de plus en plus irrégulière. Les projets d'action seront préparés entre les animateurs vacataires et permanents.

La journée vacances est structurée de la même manière que les mercredis.

Les activités, sorties et/ou interventions sont articulés autour de l'objectif que nous souhaitons développer.

Un accueil échelonné des parents et des enfants est mis en place le matin et le soir. Une attention particulière doit être prêtée à la transmission des informations aux parents.

LES MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

L'expression des enfants est la base de notre travail.

A chaque session, l'équipe devra mettre en place des espaces et des temps formels et informels qui permettront aux enfants d'exprimer leur opinion sur les activités et la vie quotidienne, d'être

consultés sur les programmes d'activités, d'être associés aux décisions et de participer à la vie de la collectivité.

Chacune de ces actions est conduite sous la coordination d'un animateur avec une implication active des enfants.

Selon l'âge des enfants, il sera possible de les impliquer à l'élaboration et l'organisation de leurs projets séjours pour les vacances.

Ils seront aussi sollicités pour participer aux réunions du comité de pilotage.

Les bilans hebdomadaires

Dans chaque groupe d'âge, un moment pour faire le bilan devra être programmé.

Les outils seront adaptés à l'âge des enfants. L'affichage de ce bilan sera visible de tous et le résultat fera l'objet d'une attention particulière.

Les réunions d'enfants (pratiquées pendant les vacances)

Une fois par semaine, la direction devra se rendre disponible pour accueillir les enfants volontaires et élus par leurs camarades qui viendront s'exprimer au nom du groupe pour faire remonter les informations. Les bilans de groupe seront évoqués, mais on abordera dans cette réunion, les aspects plus généraux de l'organisation et du fonctionnement de l'accueil de loisirs, les relations entre les groupes, avec les animateurs et formuleront les demandes pour la suite des vacances ou pour d'autres vacances.

La direction devra s'engager à entendre et apporter réponse aux demandes, qu'elle soit positive ou négative la réponse sera toujours justifiée.

Tous les temps informels

Les moments informels (repas, temps libres, goûter, trajets...) sont propices aux échanges avec les enfants. Ces temps sont riches en informations et peuvent apporter l'inspiration ou nous mettre sur la piste d'un terrain à explorer. Nous devons donc être à l'écoute. C'est principalement avec l'écoute et l'observation que nous pouvons entrevoir les carences, les difficultés ou les satisfactions que les enfants éprouvent. Ceci doit nous inspirer dans la construction des projets pédagogiques.

L'ACCUEIL DES ENFANTS MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil de loisirs accepte TOUS les enfants de 3 à 14 ans, sans aucune discrimination que ce soit sociale, d'origine ou en situation de handicap.

La prise en charge relevant de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) s'effectue après entretien avec les parents et le médecin (si besoin).

Les locaux ne présentent pas des contraintes structurelles majeures pour l'accessibilité en fauteuil. Une dernière phase pour l'aménagement de sanitaires a été conduite et achevée en 2020.

Si certains aménagements sont nécessaires dans l'organisation, nous serons attentifs à apporter dans les meilleurs délais des solutions satisfaisantes pour un accueil de qualité. Il sera alors possible d'accueillir et d'intégrer dans l'équipe un/une Auxiliaire de Vie ou de déterminer un aidant.

L'équipe d'animation est encouragée à suivre des formations dans ce domaine.

LA PLACE DES FAMILLES

Outils d'information destinés aux familles

Le Projet Educatif de Territoire est disponible en ligne sur le site de la commune.

Avant chaque période de vacances, un petit journal contenant le projet de la session ainsi que les actions mises en place est consultable et téléchargeable sur le site officiel de La Bonneville sur Iton et affiché sur les tableaux d'information.

Les plannings, horaires, tarifs, menus... sont affichés et pour les événements particuliers, sorties, stages, mini camps, une information individuelle et écrite est distribuée.

Pendant les temps d'accueil et départ échelonnés, les animateurs et la direction se rendront disponibles pour la transmission d'informations aux familles.

Modalités tarifaires et d'inscription

Les tarifs sont établis en fonction des quotients familiaux de la CAF.

Les familles doivent fournir une attestation de quotient CAF ou un justificatif de revenus chaque année au moment de l'inscription.

Un travail important a été mené avec la CAF pour une harmonisation des barèmes et pour une réduction du taux d'effort des familles à faible revenu.

Des barèmes sont établis, un pour les habitants de La Bonneville sur Iton, un autre pour ceux de la Communauté de Communes et un dernier pour les Hors Communauté de Communes.

Une facture est adressée à la famille à la fin de chaque session.

CONCLUSION

Le fonctionnement de notre structure, située en milieu rural a des particularités spécifiques à sa situation géographique mais aussi à son passé et au milieu socioprofessionnel de ses usagers.

A son origine, l'accueil de loisirs était véritablement un lieu de mixité sociale. Dans le passé, la jeunesse de sa population et le cadre socioprofessionnel de habitants de la commune a engendré la nécessité de s'équiper en infrastructures et en structures d'accueil pour l'enfance et la jeunesse. L'école et l'accueil de loisirs ont été un pôle important de lien social et de diffusion de culture citoyenne.

Depuis quelques années, faute d'enfants, les structures enfance et jeunesse sont sous-employées.

Aujourd'hui, il y a une certaine homogénéité dans les catégories sociales qui la fréquentent notre structure car les familles défavorisées et les plus aisées ne sont pas très représentés.

Avec notre plan pour les mercredis notre influence est limitée à un nombre assez restreint d'enfants, mais nous irradiions sur un territoire étendu. Les communes dont nous recevons les enfants sont : Aulnay, Glisolles et Gaudreville, Burey, Saint Elier, La Croisille, Beaubray, Claville, Le Fidelaire, Ferrières, Orvaux, Portes, Conches, Louversey, Saint Sébastien, Arnières. 57% des enfants des enfants que nous accueillons n'habitent pas dans notre commune.

Nous sommes bien placés pour observer les insuffisances culturelles chez beaucoup d'enfants pour qui l'ambition et l'estime de soi n'est pas au programme. Des enfants pour qui, l'école n'est pas une priorité.

En pratiquant de méthodes moins orthodoxes que l'Education Nationale, certains enfants s'accrochent au wagon, et plus tard peut-être, ils monteront dans le train.

Le train, justement ! Pour accéder à la culture, il faut pouvoir se déplacer. Se désenclaver, parce que la culture n'est pas seulement ce que nous pouvons trouver dans les musées mais tout ce qui peut ouvrir notre esprit.

Au-delà des difficultés financières pour le transport, le manque de possibilités est un frein.

Les évènements culturels se produisent généralement pendant le temps scolaire, et dans le réseau EN l'information circule mieux et nous avons toujours un train de retard.

ANNEXES

ALSH LES MARMOUSETS-LA BONNEVILLE SUR ITON

ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION CONCERNANT LES FAMILLES

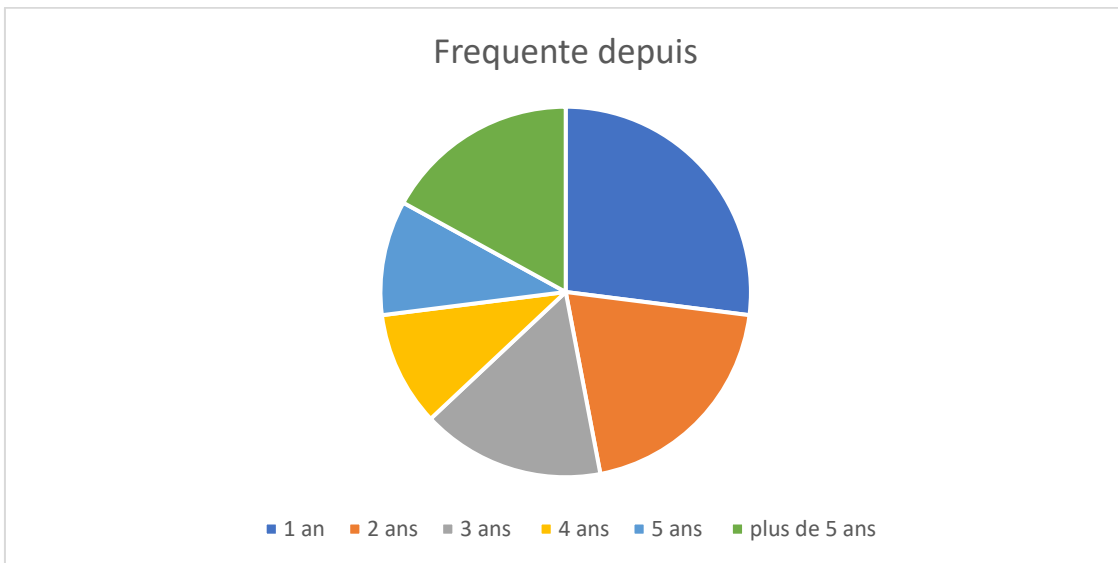
CONTEXTE

Le mercredi 17 mai nous avons interrogé un panel de 30 familles, présentes ce jour, pour 44 enfants.

6% des familles sont monoparentales.

15 familles d'habitues n'ont pas pu être interrogées le jour de l'enquête faite la veille du pont de l'Ascension.

Le taux de fidélité est assez important. L'accueil est fréquenté de frère/sœur à sœur/frère

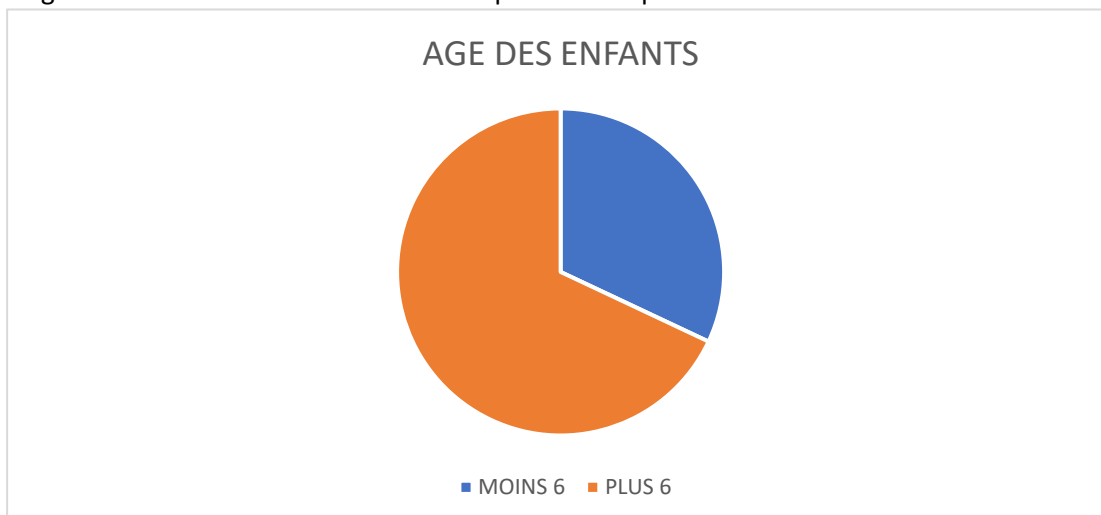


53% des familles interrogées n'habitent pas dans La Bonneville et leurs enfants ne sont pas scolarisés dans notre commune.

Le pourcentage de fréquentation habituelle des enfants scolarisés hors commune est de 57%

GROUPE AGE DES ENFANTS

L'âge des enfants dont les familles ont répondu à ce questionnaire est :



ACCUEIL COLLECTIF COMME MODE DE « GARDE »

1. Les raisons invoquées pour le choix d'un accueil collectif :

53% par conviction que l'accueil collectif est bénéfique à l'enfant ;

13% par choix de l'enfant ;

30% parce que c'est le mode de garde plus pratique ;

3% parce que c'est plus économique que l'accueil individuel ;

2. A la question sur ce qu'ils attendent d'un accueil collectif, ils ont répondu (choix multiple) :

7% « garderie » (importance donnée au mode de garde et non pas aux projets menés) ;

16% estiment important la socialisation de l'enfant ;

17% accordent de l'importance à l'autonomisation ;

20% souhaitent que leurs enfants acquièrent des connaissances ;

21% qu'ils pratiquent des activités physiques ;

18% qu'ils participent aux sorties et loisirs.

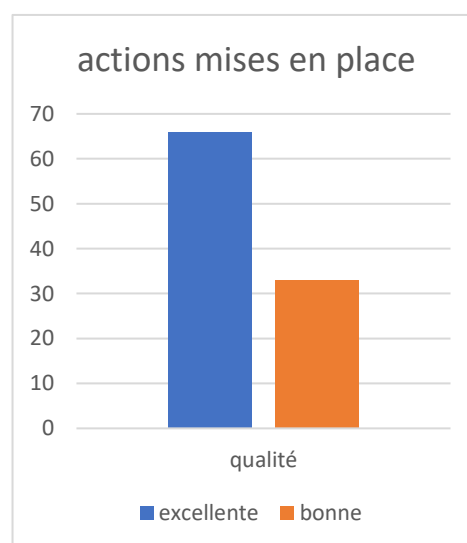
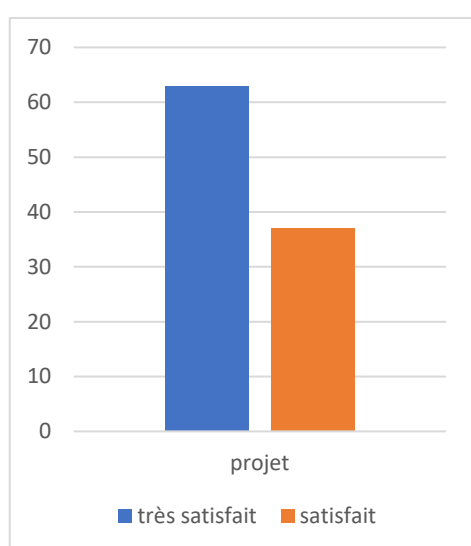
3. Les enfants concernés par cette enquête, sont présents l'accueil à :

73% tous les mercredis ;

17% régulièrement (3 merc/mois ou 1 mercredi sur 2) ;

10% occasionnellement.

SATISFACTION SUR LES PROJETS ET LES ACTIONS



100% trouvent nos activités variées et originales.

100% des familles estiment que leurs enfants ont acquis des connaissances.

LES ENFANTS ACCUEILLIS

Les enfants sont contents de venir à 87%.

7% ne sont pas contents et 7% pleurent (ce sont des enfants de moins de 6 ans qui ne veulent pas faire la sieste ou qui sont présents de manière très irrégulière).

LES SORTIES

Les familles interrogées estiment à 80% que le nombre de sorties organisés est suffisant, à 93% elles pensent qu'elles sont adaptées à l'âge, à l'intérêt des enfants et en lien avec le projet.

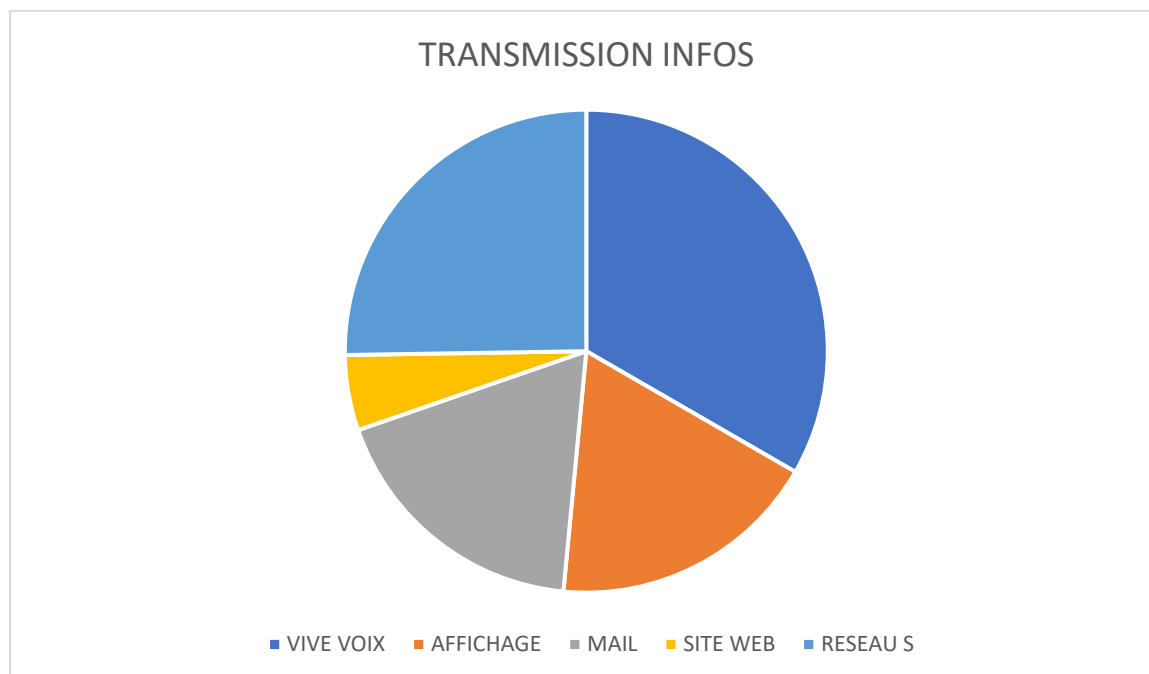
83% trouvent modérée la participation financière demandé pour les sorties. Pour 7% un supplément pour la sortie s'ajoutant au prix de la journée représente un coût important.

L'INFORMATION AUX FAMILLES

27% des familles interrogées, considèrent que la diffusion de l'information est excellente.

67% pensent qu'elle est bonne et 6% pensent qu'elle est médiocre (ce sont généralement des familles dont les enfants fréquent l'accueil de manière irrégulière).

Les supports préférés des familles pour recevoir l'information sont :



Nous pouvons déduire d'après ces résultats que les parents recherchent plus de contact direct avec l'équipe.

Au-delà de l'information sur les activités ou les événements, ils souhaitent aussi savoir comment leur enfant s'est comporté dans la journée (similitude avec les transmissions faites en crèche).

Cette remarque est faite davantage par les familles dont les enfants sont en maternelle (PS et MS). Quoi qu'il en soit, il est évident que faire l'effort d'aller chercher l'information sur un site n'est pas une option envisagée par une majorité des familles. L'information doit venir à eux.

LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Nous avons interrogé les familles sur leur participation.

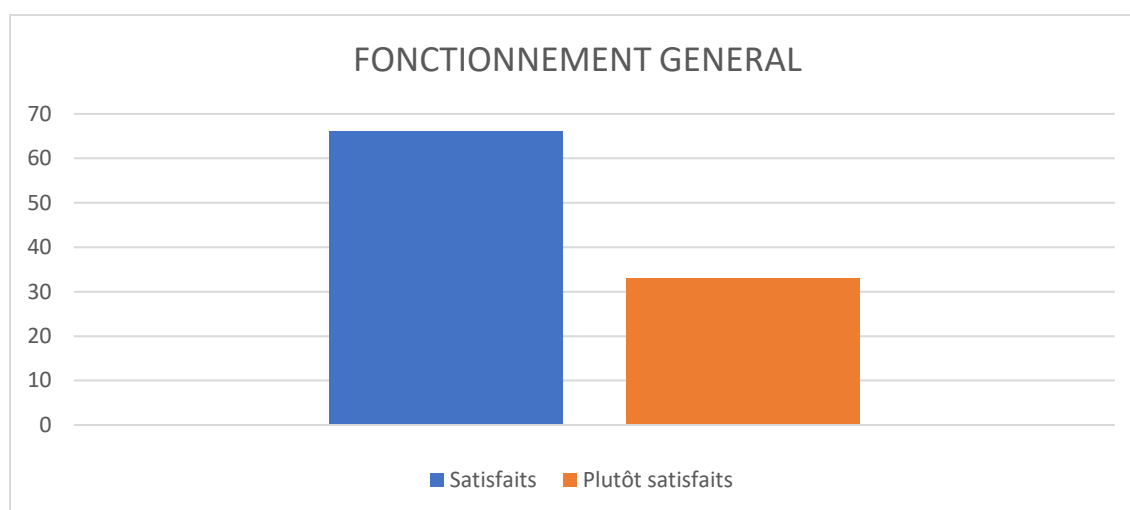
Actuellement les familles ne sont pas très sollicitées car nous avons vu leur participation aux différentes réunions organisées, s'étioler au fil du temps.

Cela est confirmé par le résultat de l'enquête qui à 70% opinent que ne pas être sollicité leur convient.

30% souhaiteraient participer plus à la vie de l'accueil mais, la moitié d'entre eux estiment que cela serait incompatible avec leurs activités professionnelles. Ils pourraient, ponctuellement, accompagner lors d'une sortie ou occasionnellement, participer à un comité de pilotage pour le PEDT.

On peut dire tout ce que l'on veut mais, oui, 100% des enfants qui fréquentent notre accueil le font parce que les parents travaillent.

SATISFACTION SUR LE FONCTIONNEMENT EN GENERAL



Dans la catégorie des plutôt satisfaits, on distingue 27% qui ne trouvent pas arrangeant que les départs du soir soient fixés par une tranche horaire (de 17h10 à 17h30 puis de 18h10 à 18h30).

À la suite du plan vigipirate et à la sécurisation du groupe scolaire La Forge, il nous a semblé incohérent de ne pas sécuriser aussi l'accueil de loisirs qui se trouve dans l'enceinte du groupe scolaire.

De ce fait, nous avons, après consultation avec les parents, déterminé les deux tranches horaires où le plus d'enfants partaient. Le reste du temps, le portail est fermé. Les tranches horaires pour le départ du soir sont les mêmes pour toutes les périodes (périscolaire et vacances).

Cela nous permet en outre, pendant le temps périscolaire, de mettre en place des activités et qu'elles soient finies avant de partir.

Par quel moyen pourrait-on mettre de projets de qualité pendant les accueils périscolaires si les enfants partent pendant deux heures en flux discontinu !

LES TARIFS

Tenant en compte que 53% des familles participant à l'enquête n'habitent pas la commune et que les tarifs appliqués pour les habitants de la CCPC sont plus élevés que ceux appliqués aux habitants de la commune.

